

ÉTÉ 2020

LES ILES ANGLO-NORMANDES : JERSEY, GUERNESEY, SARK ET HERM

Séjour en hôtels 1* et 2**
7 jours / 6 nuits / 5 jours de rando



À deux pas des côtes françaises, les îles anglo-normandes, écrins de verdure posés entre ciel et mer, vous feront apprécier depuis son fameux "cliff path" (sentier côtier) aussi bien le souffle de l'océan que celui des fleurs.

Jersey, l'île aux fleurs, terre de beauté, de bonheur et d'indépendance.

Guernesey, "rocher d'hospitalité, coin de vieille terre normande où vit le noble petit peuple de la mer" (V. Hugo).

Vous apprécierez :

- *le dépaysement des îles anglo-normandes*
- *l'excursion sur l'île de Sark: la plus sauvage des îles de l'archipel*
- *l'île d'Herm, la plus petite des îles anglo-normandes*
- *le mélange subtil de falaises abruptes et de plages de sable fin, entre terre et mer*

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1 : Saint Malo - Guernesey

Rendez-vous dans la journée à la gare maritime du Naye à Saint-Malo (l'horaire varie en fonction des départs du bateau).

Accueil par votre accompagnateur puis embarquement pour Guernesey (selon la date de départ, possibilité d'une escale à Jersey - environ 2h de traversée). Accès et installation à l'hôtel à Saint-Peter.

En fonction de votre horaire d'arrivée à Guernesey, vous pouvez profiter d'une première mise en jambe dans les ruelles de Saint-Peter ou dans les alentours.

Jour 2 : Sark

Départ en bateau pour l'île de Sark. Découverte d'une île hors norme, la plus sauvage des îles de l'archipel avec sa côte rocheuse et ses falaises déchiquetées à l'extrême : Derrible Bay, la Coupée, le village de La Collinette ... Retour à Guernesey. Montée 250 m – Descente : 250 m – 4h30 de marche.

Jour 3 : Herm

Départ en bateau pour la charmante île d'Herm. Superbe sentier faisant le tour de l'île dans une nature restée entièrement vierge ; beau panorama sur l'île de Sark ; belle escapade très prisée des Guernesiais. Selon l'heure de votre retour à Guernesey, courte randonnée sur la riante côte sud-est de l'île : Fermain Bay, St Martin's Point et Jerbourg Point.

Montée 200 m – Descente : 200 m – 4h30 de marche.

Jour 4 : Sud-Ouest de Guernesey depuis Jerbourg vers Pleinmont

Cheminement le long de la côte sud de Guernesey depuis Jerbourg Point en direction de la pointe de Pleinmont. Randonnée grandiose : Moulin Huet Bay, pointe de la Moye ...

Montée 250m – Descente : 250m – 4h de marche.

Jour 5 : Le nord de Jersey

Embarquement et traversée à Jersey* (1h). Installation à l'hôtel au coeur de Saint-Hélier.

Transfert en bus de ligne pour rejoindre le sentier côtier. Randonnée le long de la côte sauvage au nord de l'île : Sorel Point, Bonne Nuit Bay et Bouley Bay. Retour à Saint-Hélier en bus.

Montée 200m – Descente : 200m – 4h de marche.

*Selon les dates de départ, la traversée Guernesey-Jersey pourra se faire la veille.

Jour 6 : Baie de Saint-Brelade

Transfert en bus de ligne à la pointe de Portelet, au sud-ouest de l'île et randonnée jusqu'à la Pointe de Corbière. Dans l'après-midi, petit trajet en bus le long de l'immense baie de Saint-Ouen pour poursuivre la marche sur la spectaculaire côte rocheuse de Grande Etacquerel à la Grève de Lecq en passant par les ruines du Château de Grosnez. Retour à Saint-Hélier en bus. Dîner libre.

Montée 300m – Descente : 300m – 4h30 de marche.

Jour 7 : Saint-Hélier - Saint-Malo

Dans la matinée, embarquement et retour à Saint-Malo.

Le programme des journées 4 et 5 pourra être modifié en fonction des horaires de traversées entre Guernesey et Jersey.

À noter : pour le départ du **1er au 7 août 2020**, le séjour se fera dans le sens inverse, à savoir il commencera par Jersey (2 nuits) et terminera par l'île de Guernesey (4 nuits).

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le jour 1 dans l'après-midi à la gare maritime du Naye à Saint-Malo (l'horaire pourra varier en fonction des départs du bateau).

ACCÈS

Accès en train

Sur la ligne TGV Paris - Saint-Malo.

Accès en voiture

- Parking non surveillé à la gare maritime du Naye (départs pour les îles Anglo-Normandes et l'Angleterre), 10 € / jour.

Informations au 02 99 40 64 41 (n° de la gare maritime du Naye).

- A 1,5 km de la gare maritime mais gratuit, vous trouverez sinon à St-Malo/St-Servan le parking de la Place Maréchal Foch (attention, parking saturé les mardis et vendredis, jours du marché qui se tient à proximité).

- Parking surveillé AACE-dépannage, 52 rue Ville-es-Cours, ZAC Yves Burgot, 35400 Saint Malo. 11 € à 15 € par jour selon le véhicule et 8.50 € le transfert aller simple (tarif pour 3 personnes maximum) du parking à la gare maritime ou à l'intra-muros. A réserver au 02 99 21 29 92 ou au contact@aace-depannage-auto.com

- Parking non surveillé de la ville de Saint-Malo, non couvert, à l'extérieur d'intramuros, en basse saison env. 9 € / jour et en juillet-août env. 15 € / jour.

- Parking sous-terrain saint Vincent, esplanade Saint-Vincent (Tél : 0 8100 77 275 ou 02 99 40 82 57), payant toute la journée en continu, soit environ 35 €/jour.

Pour plus d'informations, contacter le bureau du stationnement à Saint-Malo au 02 99 40 82 57

DISPERSION

Le jour 7 à Saint Malo en fin de journée.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire.

NIVEAU

1 chaussure

Nombreux escaliers. Dénivelé entre 200 et 300m par jour.

HEBERGEMENT

En hôtel 2* et guesthouse en chambre de 2 personnes. Selon les dates de départ : 4 nuits à Guernesey et 2 nuits à Jersey **OU** 3 nuits à Guernesey et 3 nuits à Jersey. Pension complète avec pique-nique le midi (sauf le dîner du J6).

À Guernesey : un petit hôtel non loin du centre de Saint-Peter et de la maison Victor Hugo, dans une rue à l'architecture et au charme typiquement britannique. Vous dégusterez une bonne cuisine tout en profitant de la vue sur un jardin verdoyant. A **Jersey** : un hôtel convivial situé au cœur de Saint-Hélier (à proximité du centre-ville), il présente une décoration très british qui nous plonge dans le style anglais des années 60.

GROUPE

15 personnes maximum.

ENCADREMENT

Accompagnateur de randonnée français connaissant bien les îles anglo-normandes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- chaussettes de sport ou de randonnée,
- pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,
- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- un maillot de bain et une petite serviette de bain,
- tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers

- paire de lunettes de soleil (toute saison),
- crème de protection solaire,
- 1 ou 2 gourdes de 1 litre,
- **pour le pique-nique: couteau de poche, couverts, gobelet, boîte hermétique en plastique type Tupperware** (à la place d'une assiette, très pratique notamment pour y ranger ses couverts), 1 serviette de table,
- affaires de toilette,
- petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
- papier hygiénique, mouchoirs,
- 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
- 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
- bâtons de marche fortement conseillé avec embouts en caoutchouc,

Autres équipements facultatifs : paire de jumelles, appareil photos ...

Bagages

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 30 litres minimum à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser 15 kg).

DATES ET PRIX

- 04/04/2020 au 10/04/2020 1010 €
- 11/04/2020 au 17/04/2020 1010 €
- 02/05/2020 au 08/05/2020 1045 €
- 10/05/2020 au 16/05/2020 1060 €
- 16/05/2020 au 22/05/2020 1060 €
- 23/05/2020 au 29/05/2020 1060 €
- 30/05/2020 au 05/06/2020 1060 €
- 13/06/2020 au 19/06/2020 1060 €
- 19/06/2020 au 25/06/2020 1060 €
- 27/06/2020 au 03/07/2020 1070 €
- 04/07/2020 au 10/07/2020 1070 €
- 01/08/2020 au 07/08/2020 1070 €
- 15/08/2020 au 21/08/2020 1070 €
- 22/08/2020 au 28/08/2020 1070 €
- 29/08/2020 au 04/09/2020 1060 €
- 05/09/2020 au 11/09/2020 1060 €
- 12/09/2020 au 18/09/2020 1045 €

Options :

Supplément chambre individuelle :

du 04/04 au 25/06/2020 et du 29/08 au 18/09/2020 220 €

du 27/06 au 28/08/2020 270 €

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en pension complète en hôtels 2* et guesthouse en chambre de 2 personnes du dîner du J1 au petit déjeuner du J7 (sauf le dîner du J6 / Séjour du 1er au 07 Août, dîner libre le J3)
- les traversées maritimes
- les accès aux départs des circuits en bus de ligne
- les transports de bagages
- l'encadrement par un accompagnateur connaissant bien les îles anglo-normandes

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le trajet A/R de votre domicile à Saint-Malo
- le dîner du J6 (ou J3 séjour du 1er au 7 Août) - les déjeuners du J1 et du J7
- les boissons
- les visites
- les assurances

POUR EN SAVOIR PLUS

Heure anglaise : 1 heure de moins qu'en France.

Formalités : carte d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire. Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.

Santé : aucun vaccin n'est obligatoire. Nous vous conseillons d'être à jour de toutes vos vaccinations classiques (diphtérie, tétanos, polio, typhoïde). Sur Jersey, les voyageurs français ont la possibilité de consulter un médecin généraliste gratuitement.

Appeler le 61 68 33 entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi. En dehors de ces horaires, il faut se rendre aux urgences du General Hospital à St Héliier. Sur Guernesey, les soins sont payants auprès des patriciens libéraux ou dans les centres médicaux. Guernesey et Sark ne faisant pas partie de l'Union européenne, la Sécurité sociale française n'est pas tenue de rembourser le montant des soins effectués sur place. Il est donc recommandé de souscrire une assurance complémentaire avant le départ.

Argent : la livre Sterling. 1 livre = environ 1,51 € (mi-septembre 2015). La livre jersiaise et la livre guernesiaise vont de pair avec la livre sterling de Londres, mais elles sont à utiliser sur place car elles ne sont pas re-négociables en dehors de leur île d'origine.

Attention, les chèques français ne sont pas acceptés. Cartes de paiement internationales acceptées : Visa, MasterCard, American Express... Distributeurs automatiques à St Héliier et à St Peter sur Jersey et Guernesey. Attention, il n'y en a pas à Sark.

Téléphone : pour appeler la France depuis les îles anglo-normandes : 00 33 + numéro de l'abonné (sans le 0). De la France vers les îles anglo-normandes : 00 44 + numéro de l'abonné (sans le 0).

Electricité : 240 V, prise électrique britannique, prévoir un adaptateur (possibilité d'en emprunter à l'accueil des hôtels).

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour**. Le solde sans rappel de notre part, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
2. **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)**
3. **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z